

Madame CORINNE DAVERDIN  
14 RUE DE LONGVILLIERS  
78730 ROCHEFORT EN YVELINES

Paris, le 30 Juillet 2008

Contrat **AKS PERSPECTIVES CAPI** - N° de contrat **AKC740253**

**Votre conseiller** : ARKANISSIM FINANCE

**Objet** : Mise en place d'arbitrages de lissage

Madame,

Conformément à votre demande, nous vous informons avoir mis en place des arbitrages programmés de lissage sur votre contrat AKS PERSPECTIVES CAPI, selon les conditions suivantes :

Chaque mois, un montant de 500,00 € sera automatiquement désinvesti des supports d'origine choisis, selon les modalités suivantes :

SUPPORTS A DESINVESTIR	MONTANT
SGAM PEA Sérénité (C)	500,00 €

ALLOCATION CIBLE	REPARTITION
CPR Europe Nouvelle	50,00 %
Fidelity Fund France A Eur	50,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>

Périodicité de l'arbitrage de lissage : mensuelle



Nous vous rappelons que les frais de gestion du contrat s'élèvent à 1,30 % par an.

Votre conseiller reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

**Pour Skandia**  
**Le directeur gestion client**